

NOUVEAUX DISPOSITIFS MÉDICAUX : BRUXELLES MET LE TURBO

Publié le 25 mars 2016



MedTech Accelerator
by lifetech.brussels



lifetech.brussels
by impulse.brussels



La Région et l'Europe investissent dans votre avenir ! • Het Gewest en Europa investeren in uw toekomst!



par Christian Du Brulle

Pour booster l'innovation, il suffit parfois d'un petit coup d'accélérateur bien placé. C'est ce que propose aujourd'hui la Région bruxelloise, dans le domaine des dispositifs médicaux, via son cluster « lifetech.brussels ».

Le cluster « lifetech.brussels » est le service spécialisé en sciences de la vie de l'Agence bruxelloise pour l'Entreprise (rebaptisée « impulse.brussels » depuis 2013). Et [le coup d'accélérateur dont il est question ici](#) concerne de nombreux acteurs du secteur des sciences de la vie.

« Il s'adresse autant aux professionnels de la santé qu'aux entrepreneurs ou encore aux ingénieurs qui ont un projet de développement d'un nouveau dispositif médical », explique le Dr Azèle Mathieu, directrice de lifetech.brussels.

Réduire les délais entre la bonne idée et la mise sur le marché

« Nous ne parlons donc pas ici des secteurs de la biopharmacie ou de l'e-santé », souligne-t-elle. « Les dispositifs médicaux, ce sont par exemple des implants, des systèmes de diagnostic in vitro, des consommables, des équipements innovants. »

Transformer une bonne idée dans ce domaine en un produit ou un service largement accessible n'est pas toujours un long fleuve tranquille. Les multiples étapes à franchir, les législations à respecter, les développements techniques dont il faut tenir compte nécessitent souvent l'expertise de diverses catégories de spécialistes.

« Le médecin ou l'infirmière qui met au point une nouvelle technique dans son service pour résoudre un problème et faciliter la vie de ses patients tient peut-être une solution qui pourrait intéresser très largement le secteur de la santé », précise Azèle Mathieu. « S'il décide de transformer cette solution locale en un produit ou un service commercialisable, cela prend du temps. Parfois beaucoup trop de temps pour un professionnel de la santé qui n'est pas nécessairement ingénieur ou entrepreneur ».

« Nous avons recueilli plusieurs témoignages de candidats à la création d'une entreprise visant à commercialiser des dispositifs médicaux innovants. Ils nous disent avoir l'impression d'avoir perdu 5 à 10 ans dans le développement de leurs projets. Nous voulons aujourd'hui donner à ces acteurs les outils pour accélérer la manœuvre.

Deux phases de formation et de coaching

Le coup d'accélérateur proposé par lifetech.brussels passe logiquement par un rapprochement entre les ingénieurs, les professionnels de la santé et les entrepreneurs. Le cluster bruxellois va commencer par leur dresser un panorama aussi complet qu'utile des multiples paramètres à prendre en compte dans leurs projets dans ce domaine : technologies, essais cliniques, certification, traçabilité, impact économique, etc.

Dans un second temps, [l'initiative « medtech-accelerator », soutenue par l'Union européenne](#) et son Fonds de développement régional, proposera un coaching de six mois à plusieurs projets concrets de développement de tels dispositifs médicaux innovants afin de les aider à éclore.

Le cluster bruxellois peut compter sur l'aide de plusieurs partenaires pour atteindre cet objectif. Trois universités sont impliquées dans le projet (ULB, UCL et VUB), ainsi que l'Unamec ([la fédération belge de l'industrie des technologies médicales](#)).

La mission n'est pas impossible. « Chaque année, lifetech.brussels accompagne 70 entrepreneurs, dont une cinquantaine ces deux dernières années dans des projets d'e-santé », précise le Dr Mathieu.

Le potentiel est bien présent à Bruxelles. Et cela ne date pas d'hier. Regardez ce qui a été réalisé en matière d'endoscopie à l'ULB par exemple. [Une technologie développée à l'Hôpital Erasme avec le soutien de l'école d'ingénieurs de l'ULB](#) a permis la création de l'entreprise [EndoTools Therapeutics](#).